



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Dimanche 24 juin 2018	Heure de départ	18 h 30		
Conditions météorologiques	Course 1 - 6 : Couvert (Temp : 18 °C) Course 7 - 10 : Pluie de faible intensité (Temp. : 18 °C)				
État de la piste	Course 1 - 10 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	10	Nombre de courses de qualification	4 BF	Nombre total d'inscriptions	75/87
Paris mutuels	131 552 \$				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber, Mike	Coles, Sharla	Frenette, Ben

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau:

- Stéphane Lareau était présent pour un examen de film à propos de la règle CAJO 22.23.01 (b) (action excessive) pendant qu'il stimulait PRINT MEDIA dans le virage pendant la 9^{ème} course le 17 juin; le panel a partiellement accepté l'explication de M. Lareau mais l'a informé sur la façon de permettre au cheval de répondre et ce qui est considéré excessif; sans sanction.

Courses :

- Ted McDonald absent d'une course.
 - Pascal Bérubé absent d'une course.
1. ARUKIDDINMISTER no 1 a perdu un sabot au demi mile (a fini avec de l'équipement brisé). Rien à signaler.
 2. Rien à signaler.
 3. Rien à signaler.
 4. Le conducteur du no 9 TOP DESIRE, Clarke Steacy, sera présent au bureau du juge pour un examen de film pour sa stimulation dans le tournant à propos de la règle CAJO 22.23.01 (b) (action excessive) et 22.23.03 (a et b) (les conducteurs

ne peuvent lever la main au-dessus de leur tête ou faire bouger le fouet au-delà d'un angle de 90° relatif à la piste). Rien à signaler.

5. Rien à signaler.
6. Enquête à propos du no 6 UNCLE BEN N (Jacques Beaudoin), relative à la règle CAJO 22.03 (I) (n'a pas atteint le poteau de départ lorsque le démarreur a relâché le champ), le no 6 n'a pas atteint le poteau de départ, remboursement mutuel complet : 2 998 \$; le no 6 a été retiré et n'a pas terminé, se qualifie pour une performance (entraîneur notifié). Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/QCYVFbuvFPY>

7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Nouvel alcool test. Rien à signaler.

Réclamations : Aucune.